

# Communiquer avec bienveillance

"Le mieux vivre ensemble au travail, passe aussi par la communication "

## Public concerné :

Toute entreprise, tout professionnel et leur représentant (conjoint, salarié)

## Pré-requis :

Pas de pré-requis spécifique demandé

## Objectifs

A l'issue de la formation, le ou la participant(e) sera en mesure de :

- Rennaître et comprendre les différences de personnalité ;
- Faciliter les relations et les échanges avec son équipe ;
- Transmettre un message constructif et adapté à son interlocuteur avec bienveillance.

## Programme

### Les filtres de compréhension

- Construction de nos filtres ;
- Reconnaissance de ses propres biais ;
- Marelle de la communication non violente.

### Développer son empathie envers les membres de son équipe


- Travail sur l'écoute active ;
- Définition et pratique de l'empathie.

### Communiquer avec bienveillance


- Positions de perception ;
- Jeu de rôle pour transmettre un message.

 **Date :**  
Mardi 23 Janvier 2024

 **Lieu :**  
AGRA-GESTION  
60A avenue du 14 juillet  
21300 CHENÔVE

 **Horaires :**  
9h00 à 12h30  
13h30 à 17h00  
**Durée :** 1 journée (7 heures)

 **Tarifs : 200 € HT**  
**VIVEA :** Finaçable à 100% sous réserve d'acceptation de la demande de prise en charge.  
**OCAPIAT, FIFPL, FAFCEA**  
Prise en charge possible selon l'organisme financeur

 **Intervenant :**  
**Mickael BALLOI**  
Coach certifié et formateur

## Pédagogie et moyens d'évaluation

### Moyens pédagogiques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- Outils concrets accompagnés par des schémas pour plus de clarté ;
- Temps dédiés au partage des expériences de chacun ;
- Jeux de rôle ;
- Feedback après chaque exercice.

### Documents remis :

- Remise d'un support en début de formation à chaque stagiaire.

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Feuille de présence ;
- Questionnaire des attentes en amont de la formation ;
- Exercices d'analyse de cas concrets ;
- Questionnaire des acquis en fin de formation ;
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
- Obtention d'une attestation de fin de formation ;
- Questionnaire sur la mise en pratique 3 à 4 mois après la formation.

## Modalités



### Accessibilité et aménagements spécifiques :

Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contactez : Evelyne Cazenave à [formation@agragestion.fr](mailto:formation@agragestion.fr).

La MDPH de la Côte d'Or peut également vous apporter un appui important pour le bon déroulement de votre formation : <http://www.mdph21.fr/> - 1 Rue Joseph Tissot, 21000 Dijon - 0 800 80 10 90 (numéro vert gratuit).



### Inscription - 3 possibilités :

#### - votre espace personnel Caweb :

<https://agragestion-caweb.cegid.com>, rubrique « Formation »

#### - [www.agragestion.fr](http://www.agragestion.fr) - Onglet " Nos formations " rubrique " Programme 2023/2024 "

Vous pouvez vous inscrire soit : 1- Le lien " Google Form "

2- Télécharger le bulletin de participation en format PDF, à nous retourner par mail ou courrier

#### - mail : [formation@agragestion.fr](mailto:formation@agragestion.fr) en nous indiquant : nom et prénom, nom de votre structure et les formations choisies.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée dans la limite de 12 participants par session, et seront validées uniquement :

- 1) Pour les adhérents financés par Vivéa : à réception de votre demande et d'un chèque de caution de 240 € TTC ;
- 2) Pour les adhérents financés ou non par un autre organisme : à réception de votre demande, accompagnée du règlement de la formation de 240 € TTC.

Le nombre de place étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire le plus rapidement possible et au plus tard 72 heures avant la date de début de la formation souhaitée.

Une convocation vous sera adressée par mail, en fonction des dates d'inscription, au plus tôt 15 jours avant la formation et au plus tard 72 heures avant la formation.

Un questionnaire vous sera également communiqué en amont de la formation afin de recueillir vos attentes et les transmettre au formateur.



### Repas :

Le repas peut-être pris avec le groupe au restaurant, il sera à régler individuellement.

Il est également possible de vous restaurer sur place avec un repas tiré du sac (frigo et micro-ondes à disposition).

## Contacts

Pour toutes demandes de renseignements, remarques ou suggestions, merci de contacter :

**Evelyne CAZENAVE** : référent administratif, pédagogique, handicap



[formation@agragestion.fr](mailto:formation@agragestion.fr)



03.80.54.08.08